
DEMANDE D'HABILITATION
Contrat quadriennal 2010-2013
MASTER

DOMAINE :
MENTION :

SOMMAIRE

- I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION**
- II. OBJECTIF DE LA MENTION**
 - 1 Objectifs scientifiques et pédagogiques de la mention
 - 2 Objectifs professionnels et débouchés
- III. CONTEXTE**
 - 1. Cohérence des parcours
 - 2. Positionnement dans l'environnement
 - 3. Adossement à la recherche
 - 4. Partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux
 - 5. Ouverture internationale
- IV. ORGANISATION DE LA MENTION**
 - 1. Structure
 - 2. Spécialités
 - 3. Équipe pédagogique
- V. ORGANISATION DES CURSUS**
 - 1. descriptif
 - 2. Organisation pédagogique
 - 3. Descriptif des UE
 - 4. Professionnalisation
 - 5. formation à la recherche
 - 6. Formation Tout au Long de la Vie
 - 7. Pilotage et accompagnement
 - 8. Évaluation des étudiants
- VI. BILAN DE FONCTIONNEMENT**
 - 1. Flux constatés et attendus
 - 2. Bilan du devenir des étudiants depuis la création du master
 - 3. Evaluation de la formation : devenir des étudiants
 - 4. Evaluation des enseignements
 - 5. Conséquences de l'évaluation sur le pilotage

Les commentaires en italiques sont une aide à la rédaction. Ils doivent être effacés dans votre proposition de maquette.

I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Etablissement : Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille I)

Composantes organisatrices :

Co habilitation : (autres établissements)

Dénomination du domaine de formation : (*)

Intitulé de la mention :

Date d'ouverture de la formation : 2010 (ou à mi parcours)

Création ou renouvellement :

Licences d'accès de plein droit :

Responsable de la mention :

- **Nom :**
- **qualité :**
- **section CNU :**
- **équipe/laboratoire (tableau ci-dessus)**
- **adresse électronique :**
- **téléphone :**
- **télécopie :**

Spécialités

Intitulé de la spécialité	Création / Renouvellement	Nom du responsable pédagogique	Qualité (PR ou MCF)	Section CNU	Equipe-laboratoire	Établissement

(*) *Sciences et Technologies*

(*) *Sciences Economiques et de Gestion*

(*) *Sciences Humaines et Sociale*

II. OBJECTIFS DE LA MENTION

1. Objectifs scientifiques et pédagogiques de la mention

Préciser les objectifs généraux de la mention

Préciser les objectifs pour chaque spécialité.

Indiquer les différents types d'activités pédagogiques

1. Objectifs professionnels et débouchés

Indiquer les objectifs professionnels

Présenter un tableau en indiquant : la spécialité et les métiers visés (préciser la fonction et le secteur d'activité)

Intitulé de la spécialité	Métiers visés (Fonction / Secteur d'activité)

III. CONTEXTE

1. Cohérence des parcours LMD

Cohérence interne : articulation L/M, M/D, complémentarité

Outre le tronc commun (ou M1) relatif à la mention, préciser :

Les autres troncs communs(ou M1), dans l'offre de l'USTL pouvant mener aux différentes spécialités de la mention. (Cela concerne aussi l'accès aux M2 dits « double compétences » ou « compétences complémentaires »)

Les (éventuels) parcours IUP

2. Positionnement dans l'environnement

a. Place de la formation dans l'offre de l'USTL.

Préciser l'articulation L/M et M/D.

Indiquer notamment la ou les mention(s) de Licence (USTL) qui permet(tent) l'accès de plein droit au Master. Signaler éventuellement, la complémentarité avec d'autres formations de l'USTL.

b. Place de la formation dans le contexte régional et national

Selon les informations disponibles, lister les formations analogues dans le contexte régional et national.

Mettre en évidence les particularités de la formation USTL.

3. Adossement à la recherche

a. Ecoles Doctorales

Indiquer la ou les Ecole(s) doctorale(s) concernée(s) par le Master.

b. Laboratoires et Equipes de Recherche

En ce qui concerne les Laboratoires ou Equipes de Recherche auxquelles la formation s'adosse, présenter un tableau comme suit :

Intitulé de la spécialité	Statut, code et intitulé de l'équipe ou du laboratoire	Etablissements ou organismes de rattachement

4. Partenariats académiques régionaux, nationaux ou internationaux

Intitulé de la spécialité	Statut, code et intitulé de l'équipe ou du laboratoire	Etablissements ou organismes de rattachement	Pays

5. Ouverture internationale

Partenariats internationaux, participations aux programmes internationaux (ERASMUS,...). Mobilité, les moyens mis en œuvre pour,...

IV. ORGANISATION DE LA MENTION

1. Structure

Décrire en quelques lignes la structuration de la mention, indiquer les licences qui accèdent de droit. L'articulation tronc commun-spécialités. Un Master est une formation sur deux ans. Il sera identifié par la spécialité. La construction des masters d'une même mention doit se faire en Y, la base étant le tronc commun. Le choix de la spécialité peut être prédéfini dès le S2 à l'aide d'UE optionnelles (les parcours sont profilés grâce au choix d'options).

2. Spécialités

Décrire en quelques lignes la structuration des spécialités. Indiquer à quel moment s'effectue le choix de la spécialité,...

3. Équipe pédagogique

Pour chaque membre de l'équipe pédagogique de la mention

Nom, Prénoms	Qualité-Métier	Section CNU-Fonction	Equipe-Laboratoire	Composante-Département	Etablissement-Entreprise

Indiquez en annexe, la liste des publications des quatre dernières années pour chaque intervenant

V. ORGANISATION DES CURSUS

1. Descriptif

Volume horaire global d'enseignement pour un étudiant par semestre (projets et stages compris)

Volume horaire de travail par étudiant et par semestre, heures d'enseignement comprises

Détailler Cours, TD, TP, stages, projets, autres

		Nombre d'heures						Total HTD
		Cours	Cours TD	TD	TP	Stage	Projet	
Première année	S1							
	S2							
Deuxième année	S3							
	S4							
Total								

2. Organisation pédagogique

Pour ce qui concerne les activités pédagogiques du Master, indiquer les caractéristiques générales relatives aux enseignements transversaux, projets-mémoires, travaux d'études personnels et au dispositif permettant aux étudiants de construire leur parcours professionnel.

Indiquer dans un tableau l'offre d'UE de la mention en commençant par les UE du tronc commun, puis spécialité après spécialité. Indiquer pour chaque UE sa qualité : Obligatoire, optionnelle ou libre

Semestre	intitulé de l'UE	Responsable	Tronc commun Obligatoire/Optionnelle / Libre	spécialité Obligatoire/Optionnelle / Libre	Disciplinaire / non disciplinaire	Niveau de l'UE (moyen, approfondi, expert)	Nombre ECTS
S1							
S2							
S3							
S4							

2. Descriptifs des UE

Pour chacune des UE, et dans l'ordre de leur apparition dans le tableau ci-dessus, préciser
L'intitulé,

Une description du contenu pédagogique (5 à 10 lignes) de l'UE en termes de connaissances et de compétences
(voir fiche RNCP) (Une description plus détaillée sera annexée au dossier)

Le volume horaire (cours, TD, TP, projet, stage,...)

Les pré-requis pour cette UE

3. Aspect formation à la recherche

Indiquer les UE de formation à la recherche, les projets et stages en laboratoire

4. Aspects Professionnalisants

Indiquer :

Les liens entre formation et débouchés, les partenariats avec le monde professionnel, les stages...

Suivant les spécialités, présenter sous forme de tableau, les différentes entreprises et organisations impliquées dans la formation en précisant leur niveau d'intervention : participation à l'enseignement ou à des conférences, conception des programmes et propositions régulières de stage ou d'embauche des diplômés, conseil de perfectionnement.

Intitulé de la spécialité	Nom de l'entreprise ou de l'organisation	Nature de l'intervention dans la formation

5. Formation Tout au long de la vie

(VAE, FC, Alternance, Adaptation des cursus et des méthodes d'enseignement)

6. Pilotage et accompagnement**a. Dispositifs de pilotage :**

Jurys d'examen, conseils de perfectionnement, CPP

Le président et les membres de jurys sont nommés chaque année universitaire par le président.

Un conseil de perfectionnement sera constitué pour chaque mention. Ce conseil sera composé des DE de mention et de spécialités, des membres de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de personnels IATOS de la mention ainsi que des professionnels. Il se réunira au moins une fois par année. Les CPP peuvent se réunir une fois par semestre

b. Dispositifs d'accompagnement

Adaptation à des publics variés en termes de compétences et savoirs (Unité de mise à niveau)

Indiquer les actions mises en place pour permettre à ces publics de surmonter leur déficit de pré-requis ?

Indiquer les modalités d'accompagnement et de suivi des étudiants

Informations en cours de cursus (pour tous les étudiants)

Accompagnement et suivi (dispositifs pour groupes spécifiques)

Information concernant l'évaluation des compétences

Aides à la professionnalisation

Aides à l'orientation en spécialités

Encouragement mobilité étudiante (nationale et internationale)

7. Evaluations des étudiants

Evaluation des compétences transversales

Evaluations des connaissances

Aide au pilotage de la formation

Règles de compensations

VI. BILAN DE FONCTIONNEMENT

1. Flux constatés et attendus

Indiquer :

Les flux constatés

Les effectifs attendus pour les créations et effectifs pour les réhabilitations, à l'entrée du tronc commun (M1) et de la spécialité

Les origines des étudiants formations, établissements,

Pour ce qui concerne les effectifs, distinguer le public FI et le public FC et en alternance

Indiquer :

Les modalités de recrutement à l'entrée de la mention, en tronc commun et à l'entrée de la spécialité (validation, sur dossier, sélection, entretien,.....).

Donner :

Tout élément permettant de mesurer l'attractivité du master (nombre de dossiers d'étudiants de Lille 1 et hors lille1 et étrangers,..)

2. Evaluations de la formation, devenir des étudiants par spécialité

Bilan du devenir des étudiants (insertion professionnelle, poursuite d'étude en thèse...) OFIP)

3. Evaluations des enseignements, évaluation des UE

Evaluation des enseignements par les étudiants(OFIP)

4. Conséquences de l'évaluation sur le pilotage pédagogique

Utilisation de l'évaluation pour les maquettes et modifications des contenus et des méthodes pédagogiques (OFIP)

Les métiers des diplômés donnent les compétences qui sont traduites en terme de contenus des UE

La réhabilitation dépend de l'évaluation de la formation et du devenir des étudiants.